

Les ordures, le recyclage et le compostage

Afin de protéger l'environnement, les citoyennes et citoyens de Lévis doivent trier les déchets avant de les mettre à la poubelle. En effet, plusieurs matières et objets sont recyclables et peuvent avoir une deuxième vie.

Écocentre



Ordures
ménagères

Collecte



Matières
compostables



Recyclage




Ville de
Lévis

VIVEZ
le courant
LÉVIS

Collecte des matières résiduelles

La collecte des ordures ménagères, des matières recyclables et des matières compostables est un service municipal offert à la population de Lévis.

Pour connaître la journée de collecte pour votre adresse, utilisez l'outil en ligne :

 ville.levis.qc.ca/environnement-et-collectes/collectes/horaire-frequence

 **Composez le 311**
Extérieur de Lévis : **418 839-2002**

Les ordures ménagères

Les citoyennes et citoyens doivent rassembler leurs ordures dans des bacs roulants et les mettre en bordure de rue le jour de la collecte.

Pour les personnes qui habitent dans des immeubles à logements, les déchets doivent être déposés dans un contenant à chargement avant, prévu à cet effet, à l'extérieur de l'immeuble.

Le recyclage

Le papier, le carton, les contenants de verre, de plastique et de métal doivent être déposés dans des bacs roulants bleus fournis par la Ville et mis au bord de la rue le jour de la collecte.

Pour les personnes qui habitent dans des immeubles à logements, les matières recyclables doivent être déposées dans les contenants à chargement avant bleus, à l'extérieur de l'immeuble.

La réduction des déchets et le recyclage sont des valeurs importantes au Québec.



Le compostage

Les résidus alimentaires (pelures de fruits et légumes, reste de tables, etc.) et les résidus verts (feuilles, végétaux, etc.) doivent être déposés dans des bacs roulants bruns fournis par la Ville et mis en bordure de la rue le jour de la collecte. La plupart des restes de nourriture et des résidus verts sont acceptés dans le bac brun.

À Lévis, le compost généré par la collecte des matières compostables est offert gratuitement à la population durant les mois d'avril, mai et juin. Ce compost est un excellent engrais pour les jardins et les plate-bandes.

Le guide du tri

La Ville de Lévis offre un guide numérique qui répertorie plus de 800 matières. Il suffit d'y inscrire le nom d'une matière ou d'un objet et le guide du tri vous indiquera comment s'en départir de la bonne façon !

Consultez le guide du tri en ligne:

 ville.levis.qc.ca/environnement-et-collectes/guide-du-tri-et-reemploi/guide-du-tri

Les écocentres

Un écocentre est un endroit où l'on récupère les matières et matériaux qui ne vont ni aux ordures ménagères, ni au recyclage, ni au compostage. Pour accéder aux écocentres, vous devez présenter une preuve de résidence avec adresse.

 ville.levis.qc.ca/environnement-et-collectes/lieux/ecocentre


Les résidus domestiques dangereux (RDD)

Les RDD sont des substances dangereuses pour l'environnement, par exemple de la peinture. Il ne faut pas les jeter dans les ordures ménagères ni les verser dans les toilettes. Apportez-les à l'écocentre.

Les encombrants

Les encombrants sont des objets trop gros pour entrer dans le bac d'ordures ménagères, par exemple des électroménagers, des matelas, des tapis, etc.

Pour vous en débarrasser, vous devez vous inscrire à la collecte des encombrants, en ligne ou par téléphone.

 ville.levis.qc.ca/environnement-et-collectes/collectes/inscription-a-la-collecte-des-encombrants

 **Composez le 311**
Extérieur de Lévis : 418 839-2002

Récupération des cellulaires et des piles

Les téléphones cellulaires et les piles ne doivent pas être mis à la poubelle. Ces objets contiennent des métaux nocifs pour l'environnement.

Pour vous en débarrasser, apportez-les à l'écocentre ou à l'un des nombreux points de dépôts situés dans les bâtiments municipaux de la Ville de Lévis et certains commerces.

 ville.levis.qc.ca/environnement-et-collectes/lieux/ecocentre

 **Composez le 311**
Extérieur de Lévis : 418 839-2002



Ressources utiles

Pour tout savoir sur l'horaire des collectes, le tri des matières à jeter ou à recycler et les écocentres :

 ville.levis.qc.ca/environnement-et-collectes

Vous pouvez aussi télécharger l'application *Ça va où?* pour trouver facilement comment vous départir de plus de 1 000 produits, selon votre municipalité ou votre position actuelle.

 recyc-quebec.gouv.qc.ca/appmobile-cavaou

Avec la participation financière de :

Québec 

VILLE DE
QUÉBEC 

 Ville de
Lévis | **VIVEZ**
le courant
LÉVIS